



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités
Question au Gouvernement n° 1590

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS

M. le président. La parole est à Mme Jacqueline Fraysse, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

Mme Jacqueline Fraysse. Jeudi dernier, plusieurs milliers de retraités ont manifesté leur mécontentement à l'égard des décisions du Gouvernement, qui ont amplifié la chute de leur pouvoir d'achat. Conséquence directe des décrets Balladur et des mesures les plus récentes de la réforme dite Fillon, cette perte est de l'ordre de 10 % sur les dix dernières années. À cela s'ajoute le décret inique limitant le niveau des pensions de réversion. C'est pourquoi les retraités demandent, au titre du rattrapage, une augmentation immédiate de 200 euros, et une retraite minimum garantie de 550 euros. Comme tous nos concitoyens, ils ne seront pas non plus épargnés par les augmentations du prix du gaz, de l'électricité, du timbre postal, des carburants, des transports collectifs, et j'en passe, augmentations autorisées par le Gouvernement. Et ce ne sont pas les maigres rattrapages du SMIC et de la prime pour l'emploi (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), voire l'hypothétique remboursement d'un centime sur les carburants l'année prochaine, qui leur permettront de renverser la tendance. Il aurait été plus utile pour ces retraités et leurs familles de revaloriser les pensions, de soutenir l'emploi et la consommation, que d'accepter les injonctions du MEDEF ("*Ah !*" *sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) concernant les licenciements économiques, et d'alléger l'impôt de solidarité sur la fortune pour les plus fortunés. (*Exclamations et rires sur les mêmes bancs.*) Décidément, votre politique de cohésion et de justice sociale relève d'une conception particulière ! Allez-vous vous décider à tenir compte de la réalité de la vie de nos concitoyens, ceux qui appartiennent à ce que le Premier ministre a appelé la France d'en bas ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État à l'assurance maladie.

M. Xavier Bertrand, secrétaire d'État à l'assurance maladie. Madame la députée, sur des sujets aussi sérieux que celui-ci, il y a mieux à faire que de pratiquer l'amalgame, la caricature et la démagogie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

La loi du 21 août 2003 a répondu très clairement, madame la députée, à de nombreuses préoccupations qui n'avaient pas été traitées par l'opposition actuelle à l'époque où elle était la majorité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Il faut savoir que cette réforme garantit qu'en 2008, aucune pension de retraite ne sera inférieure à 85 % du SMIC. Quand vous étiez au pouvoir, ce seuil était de 61 %, et cela ne vous dérangeait pas !

Par ailleurs, cette mesure a déjà commencé à porter ses fruits (*Exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains*), puisqu'au 1er janvier, les pensions de ces personnes - 250 000 familles sont concernées - ont d'ores et déjà été augmentées de 3 %. Et cette augmentation va se prolonger. Les pensions des quelque 150 000 poly-pensionnés seront également augmentées d'environ 20 %. J'ajoute, madame la députée, que dans l'article 27 de la loi portant réforme des retraites, figure noir sur blanc une garantie du pouvoir d'achat. Elle s'est déjà traduite concrètement l'an dernier, puisqu'un coup de pouce a été nécessaire pour rattraper l'inflation. Cela a été fait, et vous verrez aussi dans le projet de loi de financement

de la sécurité sociale que nous sommes en train de garantir le pouvoir d'achat des retraités.

Madame la députée, vous faites une fois de plus la preuve que face à des sujets aussi sérieux que le pouvoir d'achat des Français et des retraités, il y a ceux qui posent des questions et ceux - nous, en l'occurrence - qui apportent des solutions. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur divers bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Fraysse](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (4^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1590

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : assurance maladie

Ministère attributaire : assurance maladie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 octobre 2004